

Un chantier de jeunes bénévoles, c'est quoi ?



© Fotolia / Stockfoto

Les chantiers de jeunes poursuivent tous le même objectif : faciliter les échanges entre jeunes d'origines différentes pour œuvrer ensemble à la restauration d'un lieu, à la protection de l'environnement ou pour venir en aide à des populations.

En France ou à l'étranger, en aménagement du territoire ou en archéologie, les chantiers sont ouverts à tous, avec un âge minimal variant de 14 à 18 ans et sans exigence de formation préalable.

Une expérience internationale en France ou à l'étranger

Les chantiers de bénévoles sont des expériences de rencontres et d'ouverture sur d'autres cultures. Ravi de son chantier à Clérieux (Drôme) pour Jeunesse et Reconstruction, Ole témoigne : *“On fait connaissance avec des gens de pays différents. J'ai maintenant des amis partout dans le monde ! Le chantier nous habitue à vivre en communauté et à la prise d'initiative.”*

Vos missions sont variées. L'objectif d'un chantier est de réaliser ensemble un projet utile à la collectivité. Cela peut aller de la sauvegarde ou de la promotion d'un patrimoine régional à l'animation, en passant par un déplacement sur un chantier à Haïti pour aider à reconstruire une école...

Vous êtes passionné d'archéologie ? Le ministère de la Culture, en collaboration avec les Drac (Directions régionales des affaires culturelles), propose chaque année des chantiers archéologiques ouverts aux jeunes. Il faut souvent avoir 18 ans minimum, mais quelques chantiers acceptent les jeunes à partir de 16 ans. Charlotte, sur le chantier de Castellardo en Italie pour Jeunesse et Reconstruction, explique : *“J'ai rencontré des personnes formidables et j'ai confirmé mon choix d'études, l'histoire de l'art et l'archéologie, grâce à une expérience de chantier de fouilles.”*

Votre budget. Jeune bénévole, vous ne recevez ni salaire ni rémunération. Au contraire, une modeste participation financière vous est demandée. Un chantier en France coûte en moyenne une centaine d'euros par semaine. À l'étranger, le coût varie selon la nature, le lieu et la durée du chantier. La participation demandée couvre la pension complète, l'assurance et l'adhésion à l'association.

Où et quand se déroulent les chantiers ?

Où ? Les chantiers de bénévoles se déroulent en France et dans plus de 90 pays sur les 5 continents. Pour certains pays, vous devez bien considérer les risques : les situations sociales, politiques ou sanitaires peuvent représenter des dangers sérieux que ni l'association organisatrice ni l'assurance souscrite ne couvrent.

Quand ? La majorité des chantiers se déroulent en juillet ou en août. Certains sont ouverts les

week-ends et pendant les vacances scolaires, ou en continu.

Combien de temps durent les chantiers ?

Chantiers court terme. Quel que soit le pays, un chantier réunit un groupe de bénévoles pour deux ou trois semaines. La durée hebdomadaire du travail est de 20 à 30 heures pour les adolescents, de 30 à 35 heures pour les adultes.

Chantiers long terme. De nombreux projets de plus de trois mois sont proposés à des équipes de volontaires, envoyées sur des chantiers permanents.

Des chantiers de bénévoles ouverts à tous



© Anton Gvozdikov / Fotolia

Chaque année, 8 000 jeunes Français et étrangers participent bénévolement aux chantiers organisés en France, et 3 500 jeunes partent pour des chantiers dans d'autres pays. De 14 à 30 ans, les chantiers vous sont ouverts !

Pour intégrer un chantier de bénévoles, aucune formation n'est nécessaire, mais certaines qualités sont requises : motivation à contribuer à un projet collectif, bonne capacité d'adaptation, esprit d'équipe et de découverte, volonté d'aider... et une excellente santé !

Chantiers ouverts dès 14 ans

Les "chantiers ados" sont ouverts aux jeunes à partir de 14 ans, avec un encadrement et une organisation adaptés.

À partir de 17 ans, les jeunes sont reçus sur certains "chantiers adultes", avec une autorisation parentale. À l'étranger, des chantiers accueillent des mineurs à partir de 16 ans, mais la majorité des chantiers à l'étranger n'accueillent que les majeurs.

Autonomie oblige, chaque bénévole, même mineur, organise lui-même son voyage jusqu'au site du chantier !

Chantiers ouverts à toutes les nationalités

Quelle que soit la région choisie, sur quinze bénévoles et volontaires en moyenne par chantier, il y a trois ou quatre Français ! Les autres viennent du monde entier. C'est donc une occasion idéale de pratiquer vos langues étrangères, de partager votre quotidien avec des gens issus de diverses cultures et de travailler dans une équipe internationale.

"L'échange fut très riche ! témoigne Julia, partie sur un chantier à Essaouira (Maroc) pour Jeunesse et Reconstruction. Ce chantier a été l'occasion de beaucoup d'échanges, de cours de langues en

arabe et en français, de chants et de musique !”

Qui organise les chantiers ?

Associations locales. En France, les projets de chantiers sont organisés par les associations, en partenariat avec des collectivités ou des associations locales mobilisées pour faire vivre leur territoire.

À l'étranger, les chantiers sont organisés par les branches ou les organisations partenaires des associations françaises.

Associations agréées. Des associations agréées par différents ministères (Sports, Éducation nationale, Jeunesse et Vie associative...) organisent des chantiers. Pour plus d'informations, contactez votre DDCS ou DDCSPP (direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations).

Organismes fédérant les associations organisatrices. Pour trouver un chantier, rendez-vous sur le site de Cotravaux.

Associations organisatrices. Cotravaux regroupe onze associations qui associent volontaires et bénévoles sur des chantiers internationaux, en France et à l'étranger, ou des chantiers d'insertion sociale

Comment trouver un chantier de jeunes bénévoles ?



© Robert Paul van Beets / Fotolia

Pour trouver votre chantier de bénévoles, la première étape est de bien définir vos critères de sélection, afin de choisir un chantier qui correspond à votre désir. Voulez-vous rester en France ou partir à l'étranger ? Pour combien de temps ? Sur quel type de chantier ?

Qu'ils soient en France ou à l'étranger, à court terme ou à long terme, dans les domaines du patrimoine, de l'archéologie ou de l'environnement, les chantiers de jeunes sont des occasions idéales de travailler au sein d'une équipe internationale et de vous ouvrir aux autres en participant à des projets d'entraide.

Pour trouver un chantier, contactez les collectifs d'associations

Le plus simple pour trouver votre chantier est de vous rendre sur le site de Cotravaux.

Cotravaux est un collectif d'associations agréées proposant des chantiers. Il regroupe onze

associations qui associent volontaires et bénévoles sur des chantiers internationaux, en France et à l'étranger, ou des chantiers d'insertion sociale ou professionnelle. Leurs objectifs sont la sauvegarde, la restauration, la mise en valeur et l'aménagement d'un patrimoine culturel ou naturel, et la construction et réhabilitation de logements.

Vous pouvez consulter également une liste des ONG et associations de chantiers françaises sur le site de Clong-Volontariat.

Un chantier en Europe ?

Le portail de l'Union européenne propose de nombreux liens sur les associations proposant des chantiers en Europe !

Chantiers pour passionnés d'archéologie

Le ministère de la Culture, en collaboration avec les Drac (Directions régionales des affaires culturelles), propose chaque année des chantiers archéologiques ouverts aux jeunes. Il faut souvent avoir 18 ans minimum, mais quelques chantiers acceptent les jeunes à partir de 16 ans.

Prenez contact avec les associations agréées

Des associations agréées par différents ministères proposent des chantiers de jeunes bénévoles. Pour plus d'informations, contactez votre DDCS ou DDCSPP (direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations).

Si l'association qui vous intéresse n'est pas agréée, renseignez-vous bien sur ses objectifs, son mode de travail et ses conditions d'accueil, et entourez-vous du maximum de garanties (couverture sociale, assurance rapatriement, contenu de la mission...).

Le saviez-vous ?

Pour certains pays ou projets, vous devez bien considérer les risques : les situations sociales, politiques ou sanitaires peuvent représenter des dangers sérieux que ni l'association organisatrice ni l'assurance souscrite ne couvrent. Pour plus d'infos consultez les sites des associations et celui du ministère des Affaires étrangères.

Chantiers de jeunes bénévoles : attention aux arnaques !



© Daoud / Fotolia

Il existe en France plus d'un million d'associations. À l'étranger, elles sont tout simplement innombrables ! Il est donc difficile de faire la part entre les organismes sérieux et ceux qui, sous couvert d'action solidaire, cherchent avant tout à s'enrichir... Alors soyez prudent !

Concernant les chantiers de jeunes bénévoles, de nombreux cas d'arnaques, spécialement en matière

de frais d'inscription, ont été signalés ces dernières années. Afin de les éviter, il y a des précautions à prendre et des choses à ne pas faire lorsque vous vous engagez auprès d'un organisme.

Associations non agréées, méfiance !

Si l'association qui vous intéresse n'est pas agréée, renseignez-vous sur ses objectifs, son mode de travail et ses conditions d'accueil, et entourez-vous du maximum de garanties avant de partir : couverture sociale, assurance rapatriement, contenu de la mission...

Agréments. Les agréments des associations sont délivrés par les ministères correspondant à leur secteur d'activité : Travail, Sports, Éducation nationale, Culture et Communication, Intérieur, Affaires étrangères... Vérifiez si l'organisme qui vous intéresse est agréé en consultant directement son site internet : vérifiez la présence du logo d'un ministère ou d'un agrément spécifié dans la rubrique présentant l'organisme.

CCSC-Volontariats. Consultez le site du CCSC-Volontariats, centre national d'information, de formation et de coordination des volontaires. Il propose un répertoire d'organismes agréés pour chaque catégorie de volontariat.

Frais d'inscription : n'envoyez pas d'argent avant le départ !

Vous ne devez jamais envoyer de l'argent à une association avant votre départ. De nombreuses arnaques sont réalisées après l'envoi de frais d'inscription à des associations disparaissant après avoir reçu l'argent. Soyez donc prudent et ne payez vos frais qu'une fois que vous êtes sur place.

“Tourisme humanitaire” ou “volontourisme” : à éviter absolument !

Dans l'industrie du tourisme, des sociétés reprennent le concept “humanitaire” et le transforment en attraction touristique, avec des slogans comme “Voir et aider les pauvres, une aventure inoubliable”... Il n'est pas rare qu'un volontaire doive payer de 700 à 2000 € (voyage non compris !), pour 2 semaines de volontariat dans un pays en développement. Or, sur place, l'association reçoit au mieux 20 à 150 €...